

LE DOSSIER

2026-2032

UNE GOUVERNANCE DANS LE DIALOGUE ET LA MISE EN ŒUVRE *de projets utiles*



À LA UNE

G7
Des services adaptés

À SAVOIR

Logement social
La parole des
habitants

THONON AGGLOMÉRATION

2, place de l'Hôtel de Ville
BP 80114 - 74207 Thonon-les-Bains Cedex
04 50 31 25 00

www.thononagglo.fr

25 COMMUNES, UNE MÊME DYNAMIQUE

Allinges	Lully
Anthy-sur-Léman	Le Lyaud
Armoy	Margencel
Ballaison	Massongy
Bons-en-Chablais	Messery
Brenthonne	Nernier
Cervens	Orcier
Chens-sur-Léman	Perrignier
Douvaine	Sciez
Draillant	Thonon-les-Bains
Excenevex	Veigy-Foncenex
Fessy	Yvoire
Loisin	

Le Magg' n°15 – Juin 2026

Directeur de la publication : Cyril DEMOLIS

Rédactrice en chef : Caroline BLONDET

Rédaction : Clémence Guily, service communication

Mise en page : Avantmidi

Impression : Imprimerie Léonce Deprez – 962 allée de Belgique – 62128 Wancourt. Imprimé sur du papier recyclé / PEFC (issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées).

Crédits photos :

Yvan Tisseyre : p. 6 (cars et funiculaire), p.7 (ViaRhôna), p.11 (C. Demolis), p.13 (navette lacustre), p.18 (atelier médiathèque), p.19 (logements Yvoire) ; Florian Legrand : p.1 (bureau communautaire), p.5 (collecte déchets), p.10 (Excenevex), p.12 (vue aérienne), p.13 (lac), p.18 (voua Le Lyaud), p.21 (C. Deturche et forum santé), p.22 (arrêt Veigy) ; Bertrand Carlier : p.8 (Lac Léman) ; Sophie Gaillard : p.23 (Jeudis électro)

Dépôt légal : Juin 2026

N°ISSN : 2777-9572 (en ligne) 2677-8742 (imprimé)

Tirage : 51 000 exemplaires

Edito



CYRIL DEMOLIS

PRÉSIDENT DE THONON AGGLOMÉRATION

À la suite des élections de mars dernier, les instances communautaires ont été renouvelées. Je souhaite saluer le travail de l'ensemble des élus qui se sont impliqués au service de notre territoire au cours des six dernières années, et remercier l'ensemble des nouveaux conseillers communautaires qui m'ont accordé leur confiance pour cette nouvelle mandature. Cette dernière s'ouvre de manière sereine, avec une gouvernance élargie et partagée afin que chaque commune se retrouve dans un projet commun et porté collectivement.

Dans un territoire dynamique comme le nôtre, les enjeux sont nombreux : logement, mobilité, transition écologique, économie, social, santé, gestion de l'eau, protection des milieux naturels... L'agglomération a un rôle prépondérant à jouer, de par ses nombreuses compétences qui ont une place importante dans le quotidien de tous les habitants. Nous travaillerons d'ailleurs à mieux faire connaître ces compétences et la répartition des rôles entre communes et agglomération, qui forment ensemble le « bloc communal » et qui œuvrent collectivement à l'amélioration de la qualité de vie de nos habitants.

Malgré des budgets de plus en plus contraints, ce mandat doit également être celui qui verra l'aboutissement de plusieurs projets structurants attendus depuis longtemps. Je pense évidemment aux infrastructures de transports, à la piscine intercommunale, aux structures dédiées à l'eau et à l'assainissement, mais également à l'accompagnement de projets d'envergure portés par d'autres entités comme le lycée de Douvaine ou encore l'arrivée de l'A412.

Soyez assurés que l'ensemble de vos élus communautaires seront très impliqués, proactifs et soucieux d'accompagner les évolutions avec bon sens et pragmatisme pour préserver et relever les nombreux défis d'un territoire dynamique et ô combien magnifique !



**Pour rester connecté
à l'actualité de Thonon
Agglomération,**

Suivez-nous sur
www.thononagglo.fr

et   

SOMMAIRE

04 > 09

à LA UNE

- G7 : des services adaptés
- Transports scolaires : les inscriptions sont ouvertes
- FERME DE QUINCY À MASSONGY : REJOINDRE L'AVENTURE

10 > 17

à PROFONDIR

2026-2032
*Nouvelle mandature,
interview de Cyril
Demolis*

18

à GIR ENSEMBLE

- L'eau, notre bien commun

19

à (SA)VOIR

- Logement social : la parole des habitants

20

à VOS CÔTÉS

- Un espace public numérique à Thonon-les-Bains

21

à CTEURS DE L'AGGLO

- La CPTS du Bas-Chablais mobilisée pour notre santé

22

à CTIONS

- Les chantiers dans vos communes

23

à GENDA



NOUS REJOINDRE



Préserver l'autonomie des aînés : des métiers utiles, au plus près de l'humain

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Thonon Agglomération est un acteur central de la politique sociale du territoire. Il participe notamment à l'accompagnement au quotidien des personnes âgées et/ou en situation de handicap pour leur permettre de rester à domicile dans les meilleures conditions. À travers ses services, il contribue à préserver et maintenir le lien social. Cet engagement se traduit concrètement sur le terrain : ateliers pour seniors (gym douce, chant, activités manuelles), coordination avec les partenaires médico-sociaux... favorisant les échanges et le bien-être.

Pour mener à bien ces missions, le CIAS s'appuie sur des équipes investies et recrute régulièrement des **auxiliaires de vie, des aides à domicile, des accompagnant(e)s éducatif(ve)s et sociaux(ales), des agents de portage de repas.**

Au-delà des compétences, ce sont surtout des qualités humaines qui sont recherchées : bienveillance, empathie, adaptabilité. Rejoindre le CIAS, c'est choisir un métier concret et utile, au service des autres.

Envie de vous engager ?

Retrouvez toutes les offres du CIAS sur thononagglo.fr (rubrique Offres d'emploi).



Stéphanie Girault, auxiliaire de vie depuis 23 ans au sein du CIAS de Thonon Agglomération

« C'est un métier de cœur, de passion et de partage. Nous apportons un soutien, du réconfort auprès des personnes auprès desquelles nous intervenons. Il faut aimer les gens, qui nous le rendent naturellement, nous partageons beaucoup de choses. C'est un beau métier, utile, car nous permettons aux personnes de rester chez elles le plus longtemps possible. »

CONCERTATION

Engagez-vous pour votre territoire !

Transition, cadre de vie, mobilité, cohésion sociale, économie locale... : ces thématiques vous intéressent, vous souhaitez participer à la réflexion, aux temps d'échange et de concertation avec les élus communautaires ? À la suite des élections locales, les membres du Conseil Local de Développement de Thonon Agglomération vont être renouvelés. Aussi, vous pouvez vous investir dans cette instance de concertation.

Le CLD réunit des citoyens bénévoles (habitants, représentants économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs...) désireux de s'impliquer dans la vie locale - hors du mandat d' élu dans les communes membres de l'agglomération. Indépendant des instances décisionnelles, le CLD est consulté lors de l'élaboration de documents structurants importants (projet de territoire, plan climat...). Il peut également s'auto-saisir de différents sujets inhérents aux politiques publiques de la collectivité.



CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Quand et comment candidater ?

Du 15 juillet au 15 septembre 2026, par courrier, en présentant votre parcours et vos motivations, à : Thonon Agglomération
2, place de l'Hôtel de Ville – BP 80114
74207 Thonon-les-Bains Cedex.

+ d'infos : 04 50 31 25 00 ou cld@thononagglo.fr

GRANDS ÉVÈNEMENTS

Des services adaptés



Ces prochaines semaines, deux grands événements vont modifier ponctuellement certains services de transport et de collecte des déchets.



G7 À EVIAN : LES IMPACTS SUR LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Réseau STAR'T et lignes scolaires : le territoire de Thonon Agglomération se situant en-dehors du périmètre des zones concernées par des dispositions spécifiques, les bus et cars circuleront dans les conditions habituelles. Les horaires de certaines lignes desservant notamment les établissements scolaires de Thonon-les-Bains seront toutefois ajustés pour tenir compte des perturbations de circulation éventuelles.

Trains : du 11 au 17 juin inclus :

- Les liaisons ferroviaires entre Thonon-les-Bains et Évian seront interrompues. En remplacement, des bus seront affrétés. Pour accéder aux zones 1 et 2, les usagers devront détenir le PASS G7.
- En direction d'Annemasse, les premiers services du matin et le dernier du soir seront assurés par des cars SNCF, avec des départs et arrivées en gares de Thonon-les-Bains, Perrignier et Bons-en-Chablais (*sous réserve de dernières évolutions par la SNCF*).

Navettes lacustres : du 11 au 17 juin inclus : desserte de Lausanne par la ligne N1 depuis les embarcadères de Thonon-les-Bains ou Lugrin.



+ d'infos : haute-savoie.gouv.fr
et pass-g7.gouv.fr



TOUR DE FRANCE À THONON-LES-BAINS : CE QUI CHANGE MARDI 21 JUILLET 2026

Collecte des déchets : les tournées modifiées pour toute la ville

- ordures ménagères et tri sélectif : avancées au lundi 20 juillet (au lieu du mardi 21 juillet).
- cartons (centre-ville) : reportées au jeudi 23 juillet (au lieu du mardi 21 juillet).
- cartons (périphérie) : reportées au mardi 28 juillet (au lieu du mardi 21 juillet).

Pour éviter tout désagrément, pensez à sortir vos bacs comme habituellement la veille au soir du jour de collecte après 19h, et à les rentrer dès que possible après le passage du camion.

Réseau STAR'T : des lignes de transports collectifs adaptées

- Ligne D (Collège T. Monod Margencel – Les Arts) : fréquence renforcée
- Ligne C (Collège T. Monod Margencel – Saint-Disdille) : terminus exceptionnel au pôle Les Arts
- Ligne B (Les Arts/Vongy) : circulation suspendue toute la journée

Les autres lignes STAR'T circuleront dans les conditions habituelles.

+ d'infos : star-t.fr

AMÉNAGEMENT

Secteur du Maisse à Douvaine : l'arrivée du lycée se prépare

Depuis l'hiver dernier, les travaux préparatoires à la construction du nouvel établissement scolaire et du futur centre sportif et aquatique battent leur plein à Douvaine.

Dans un large périmètre situé entre l'avenue des Acacias, le chemin du Maisse, le chemin Sous le Bois et l'avenue des Voirons, ils sont conduits alternativement par Thonon Agglomération (dévoisement et renouvellement de réseaux humides) et la commune de Douvaine (dévoisement des réseaux secs, adaptation des voies de circulation). Ils se poursuivront jusqu'à cet automne, avant que la Région Auvergne Rhône-Alpes ne lance le chantier de construction du lycée. Pour faciliter l'accès des engins de chantier au secteur, la commune de Douvaine envisage d'aménager un rond-point provisoire sur l'avenue des Voirons (D1206), sous réserve de la validation du conseil départemental de Haute-Savoie.

UNE NOUVELLE GARE ROUTIÈRE À L'OUEST

En mars dernier, l'agglomération s'est par ailleurs portée acquéreur de deux parcelles d'une surface totale de 5 925 m², situées entre l'avenue des Voirons et la route des Esserts. Elles correspondent à l'implantation actuelle du supermarché Lidl et du parking attenant qui vont être relocalisés de l'autre côté de la RD 1206, au bénéfice d'une surface de vente plus importante. L'enseigne prendra à sa charge la démolition du magasin actuel. C'est à cet emplacement que sera créée une nouvelle gare routière durant l'hiver 2028-2029.



L'ensemble des voies concernées fait l'objet de perturbations ponctuelles de circulation.

TRANSPORTS SCOLAIRES

2026/2027 : les inscriptions sont ouvertes



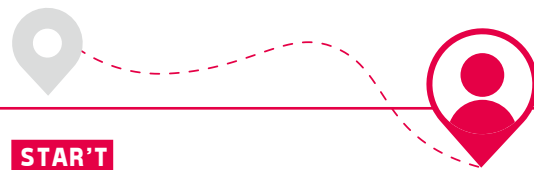
C'est déjà le moment de penser à la rentrée de votre/ vos enfants ! Assurez-vous de faire la démarche dans les délais pour éviter une majoration tarifaire.

Inscriptions des élèves maternelles et élémentaires sur les communes d'Allinges (élémentaires uniquement), Douvaine, Excenevex, Margencel et Perrignier (maternelles depuis Cervens) mais également les élèves scolarisés en SEGPA, les collégiens et usagers des lignes SveiDou1, SveiDou2, SveiDou3 et SveiTho ou du train via un Abonnement Scolaire Réglementé (ASR) : thononagglomeration.ch/transport

Inscriptions de tous les autres collégiens et lycéens : star-t.fr

78 € : prix annuel de l'abonnement

15 juillet 2026 : date-limite d'inscription (au-delà de cette date, une majoration portant le tarif à 156€ sera appliquée)



STAR'T

UNE NOUVELLE LIGNE ENTRE YVOIRE ET LA GARE DE PERRIGNIER

Depuis février dernier, une ligne de transports collectifs baptisée « Y » circule entre Yvoire et la gare SNCF de Perrignier. La création de cette ligne est importante à l'échelle du réseau STAR'T : elle complète la desserte entre le nord et le sud du territoire. Elle s'adresse principalement aux usagers domiciliés à l'ouest de l'agglomération, et circule du lundi au vendredi (hors dimanches et jours fériés).

Des correspondances :

- avec la ligne L1 du Léman Express en gare de Perrignier aux heures de pointe
- à Sciez avec les lignes de cars qui desservent Thonon-les-Bains, Douvaine, Annemasse et Genève (H, J et 271).

Les arrêts desservis : Yvoire (Pré Ponce, Les Mottes), Excenevex (La Fattaz, La Pinède, Centre), Sciez (École Les Buclines, Bonnatrait et mairie)

+ d'infos : star-t.fr



MOBILITÉ

Se déplacer gratuitement lors des grands événements du territoire



Cet été la gratuité des transports collectifs est renouvelée pour faciliter l'accès aux grands événements organisés dans l'agglomération. Vous pourrez ainsi emprunter librement le funiculaire de Thonon-les-Bains pour participer à la Fête de la Musique et au Tour de France, mais aussi accéder gratuitement aux navettes mises en place depuis des parkings-relais pour rejoindre le XNV Beach Festival à Excenevex ou encore les principales soirées des Eclectik's à Sciez.

+ d'infos sur ces événements dans l'agenda p.23

Le coût total de ce dispositif financé par Thonon Agglomération, est estimé à 100 000 € pour cette année.

À VELO

ViaRhôna : près de 3 km d'itinéraire cyclable en plus !



L'aménagement de la ViaRhôna se poursuit à bon rythme sur les rives du Léman. Débutés en septembre 2025, les travaux longeant la RD 25 entre Excenevex et Sciez ⁽¹⁾ touchent à leur fin. La livraison de l'ensemble du projet est attendue pour ce mois de juin 2026, à l'issue des phases d'enrobage et de terrassement. Ce tronçon complète celui déjà existant entre les deux communes, avec 1 750 m d'itinéraire cyclable supplémentaires entre le giratoire de la Fattaz et l'entrée de Sciez.

Du côté de Thonon-les-Bains, c'est 1 km de piste sécurisée qui avait été mise en service quai de Ripaille en avril dernier ⁽²⁾. Les travaux avaient été conduits à l'occasion du projet communal de réaménagement des quais. Une très bonne nouvelle pour profiter des beaux jours et de notre territoire à vélo !

(1) Montant des travaux : 1,6M€ (financés à 79% par le conseil départemental de Haute-Savoie et à hauteur de 267 042€ par Thonon Agglomération au titre de sa compétence d'aménagement de la ViaRhôna)

(2) Montant des travaux financés par Thonon Agglomération : 189 548 € HT, avec le soutien du Conseil départemental de la Haute-Savoie et de la Compagnie Nationale du Rhône.

Le quai de Ripaille est désormais longé par une piste qui relie le port de Thonon-les-Bains à la plage municipale, et au-delà jusqu'au chemin de la forêt de Ripaille.



ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ENCORE ?

Suite au succès des deux premières éditions, le Grand Genève réédite sa carte papier recensant plusieurs dizaines de balades à vélo et identifiant certaines zones propices au VTT de parcours et de descente côté français et côté suisse. Et notre territoire y est une nouvelle fois très largement mis à l'honneur. En plus des célèbres ViaRhôna et Tour du Léman, plusieurs sentiers locaux y sont cartographiés.

Carte gratuite disponible dans les offices du tourisme situés dans le Grand Genève, ainsi qu'aux guichets de certaines communes. A consulter en ligne également : grand-geneve.org/carte-velo/



LOISIRS

Le sentier des métamorphoses à Sciez : notre idée de balade ombragée

De l'animation du port de Sciez sur les bords du Léman à la sérénité des berges du Foron, en passant par le mystérieux bois de buis, cette balade vous contera notamment la légende du Moulin de la Serpe, de Coudrée et de son château. En partie en forêt et le long d'une rivière, ce sentier est idéal pour éviter les coups de chaud de l'été. Suivez les panneaux !

Distance : 8,9 km
Durée : 2h30
Dénivelé positif : 110 m



L'ACTU DES RÉSEAUX



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ QUI VOUS A MOBILISÉS DERNIÈREMENT

f Arboriculteurs en herbe. Après les ateliers d'initiation à la taille d'arbres fruitiers proposés aux grands, c'était au tour de nos jeunes pousses de se plier à l'exercice de la greffe. Accompagné par un arboriculteur, notre service protection et gestion du milieu naturel s'est rendu à l'école de Margencel pour une journée de découverte des arbres fruitiers et de leur entretien.



in Forum Jobs d'été. Environ 500 personnes s'étaient rendues le 13 avril à l'Espace Tully de Thonon-les-Bains pour participer à cet événement organisé par Thonon Agglomération et France Travail. Des rencontres avec près de 50 employeurs de plusieurs secteurs, des conseils pour réussir son CV et son entretien, et autres ateliers ont été proposés aux jeunes comme aux adultes.



Instagram Sentiers de l'agglom. Mobilisée pour offrir les meilleures conditions de balade sur les 21 sentiers (185km) qu'elle gère, Thonon Agglomération confie une partie de l'entretien à Léman Initiative Emploi Nature, entrepreneur solidaire : la tonte, les travaux d'accessibilité, de sécurité comme l'élagage, l'abatage des arbres dangereux, la remise en état des balises.





ANIMATIONS

Découvrir le monde... au pied de son immeuble

Pour la 7^e année consécutive, Thonon Agglomération anime ses quartiers l'été avec une programmation riche et éclectique à Thonon-les-Bains, mais également dans les communes de Sciez et de Douvaine. Les habitants pourront profiter en juillet-août d'activités culturelles, sportives, éducatives ou de loisirs, autour d'une thématique : le voyage !

Pour en construire le programme, Thonon Agglomération a lancé un appel à projet auquel les associations locales ont répondu. Ensemble, elles ont décidé de faire la part belle aux cultures du monde avec des temps forts spécifiques. Thonon Agglomération sera notamment l'organi-

satrice de deux séances de cinéma en plein air.

Le coup d'envoi officiel des Quartiers d'été aura lieu le 4 juillet dans le quartier prioritaire Collonges Sainte-Hélène à Thonon-les-Bains. Ce temps de lancement sera placé sous le signe de la montagne, avec des initiations au mur d'escalade, une tyrolienne et de nombreux stands thématiques.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du Contrat de Ville de Thonon Agglomération.

Programme à venir sur thononagglomeration.ch

Loisirs éducatifs, sport, culture, sorties : chaque été, les quartiers s'animent, avec des rendez-vous quasi-quotidiens pour petits et grands !



HABITAT

UN SOUFFLE D'AIR SUR SON LOGEMENT

Lancée l'an passé, l'opération Souffle d'air est une démarche de « home-staging » : elle vise à valoriser un logement à travers des petits travaux et le réemploi de meubles déjà existants ou récupérés. En redonnant à voir les atouts d'un appartement, c'est le bien-être de ses habitants qui se révèle.



« L'amélioration d'un lieu de vie a des répercussions importantes sur la santé mentale de ses habitants : l'estime de soi est bien meilleure. Ce home-staging est aussi un déclencheur pour changer ses pratiques de vie » observe Amandine Blanc, coordinatrice de la cellule Cohésion sociale et Santé de Thonon Agglomération.

Le home-staging proposé par Thonon Agglomération et les trois bailleurs sociaux du Contrat de Ville (Haute-Savoie Habitat, Léman Habitat et Halpades) est né de la volonté de proposer un dispositif qui ait un impact dans le parcours social des personnes les plus fragilisées. Le concept ? Bénéficier d'une aide pour se réapproprier son logement. Le 23 avril dernier, ce home-staging s'est déroulé sous forme d'atelier collectif. D'autres seront proposés pour apprendre des techniques (poser un plafonnier, personnaliser un meuble) ou encore fabriquer des jardinières en bois, etc.

À VOIR

L'HUMAIN AU CŒUR DE LA NUIT : EXPOSITION PHOTOS ET DÉCOUVERTE D'UN ART !



L'exposition photo *L'Humain au cœur de la nuit*, sera visible du 15 juillet au 2 septembre 2026 à la plaine de la Grangette à Thonon-les-Bains. Mise à disposition par le Pôle métropolitain du Genevois français, cette installation rassemble des clichés de photographes amateurs et professionnels. Déjà célébré depuis le début de l'année par les actions de la ville de Thonon-les-Bains et ses partenaires (Maison des Arts du Léman, Fondation Ripaille), l'art photographique sera de nouveau mis à l'honneur.

En parallèle, le club photo Zoom74 fera découvrir cet art dans les quartiers d'habitat social. Lors du lancement de l'opération Quartiers d'été le 4 juillet, l'association proposera, entre autres, des prises de vues aux habitants, qu'ils pourront récupérer. Une initiation à la photographie sera également proposée, avec la possibilité, par la suite, de monter sa propre exposition. Enfin, le club accompagnera les enfants de ces quartiers lors de leur séjour en montagne, prolongeant ainsi l'expérience artistique sur un nouveau terrain !



© Bertrand Carlier

Infos

Exposition photo : L'humain au cœur de la nuit
Du 15 juillet au 2 septembre
Plaine de la Grangette à Thonon-les-Bains

INSTANTANÉ



Thonon Agglomération a finalisé ce printemps le déploiement d'une nouvelle signalétique directionnelle commune sur l'ensemble des 15 zones d'activités économiques intercommunales (ZAEI) du territoire. L'objectif de ce projet, qui avait été engagé à l'automne 2024, est de créer un environnement plus lisible, accessible, attractif et ainsi accompagner la performance et la visibilité des entreprises locales.

Coût du projet : 451 520 € HT, avec un soutien du Conseil départemental de la Haute-Savoie à hauteur de 40 000 €, au titre du CDAS Thonon.

AGRICULTURE LOCALE

FERME DE QUINCY : UN LIEU POUR PRODUIRE, TESTER ET S'INSTALLER

À Massongy, la ferme de Quincy a vocation à favoriser le développement d'une agriculture locale, en circuit court et nourricière, en renforçant notamment la production de légumes bio. Le site accueille aujourd'hui un espace-test agricole, permettant à toute personne de se lancer dans l'agriculture et de tester son projet en conditions réelles (1 à 3 ans), avec un accompagnement assuré par l'ADDEAR 74. Le GAEC "On sème", installé durablement à la ferme, offre un accompagnement technique sur le maraîchage bio et la possibilité de mutualiser du matériel (serre, système d'irrigation, petit tracteur...).

Pour que de nouveaux producteurs y trouvent leur place, Thonon Agglomération porte la construction d'un bâtiment agricole qui entrera en service d'ici fin 2027. Il sera adapté aux besoins du maraîchage et du travail collectif, avec des espaces de stockage, une halle couverte pour la commercialisation des produits de la ferme et l'accueil d'animations pédagogiques, une légumerie pour la transformation des produits, ainsi que des



bureaux et des espaces de vie. En parallèle, Thonon Agglomération mène une action d'acquisition foncière agricole afin de rendre plus facilement accessibles des terres pour l'installation des testeurs et d'assurer une « ceinture nourricière » pour les générations futures.

REJOINDRE L'AVENTURE

Dès aujourd'hui, de nouveaux porteurs de projet peuvent être accueillis au sein de l'espace-test de la ferme. Ce dispositif s'adresse à celles et ceux qui souhaitent :

- tester une activité agricole, de préférence en maraîchage ou culture de petits fruits
- s'installer progressivement
- s'inscrire dans une dynamique collective et territoriale.

Pour plus d'informations :
s-blazy@thononagglo.fr



Valoriser ses déchets verts dans son jardin, c'est possible !

Avoir un jardin, c'est cultiver des végétaux toute l'année : herbe fraîchement coupée, feuilles mortes, branches issues de la taille... Souvent perçus comme de simples déchets verts, ces résidus sont en réalité des ressources inestimables pour enrichir votre sol, nourrir vos plantes et préserver la biodiversité. Pour vous aider à tirer le meilleur parti de ces trésors naturels, un guide pratique a été spécialement conçu.



Découvrez comment transformer ces végétaux en atouts pour un jardin plus sain, plus fertile et plus respectueux de l'environnement sur www.thononagglo.fr – Rubrique « Mes déchets j'y veille – Valoriser ses végétaux à domicile »



CYRIL DEMOLIS

Président de Thonon Agglomération



THONON
agglomération

GOUVERNANCE

4 - COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER (CCFF) - Création et désignation des membres

Président de droit : Cyril DEMOLIS

Membres titulaires collège des élus

- Guillaume DUCROT
- Dr. THOMAS de Jean-Baptiste BÉGIN
- Christiane GONZON
- Nath. MATHEAUX, Catherine MARTELLOTTI
- Eric MOUTON

“

CE MANDAT OUVRE LE TEMPS
DES RÉALISATIONS GUIDÉES
PAR UNE PRÉOCCUPATION :
L'EFFICACITÉ DE NOS SERVICES »



Cyril Demolis, maire de Sciez, a été élu Président de Thonon Agglomération le 14 avril dernier. Il nous partage sa vision d'une gouvernance dans le dialogue, et dans la mise en œuvre de projets utiles aux habitants.

VOUS CONNAISSEZ BIEN L'AGGLOMÉRATION. VOUS AVEZ ÉTÉ VICE-PRÉSIDENT AUX TRANSPORTS PENDANT SIX ANS. QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR CES DERNIÈRES ANNÉES D'ACTION ?

Thonon Agglomération est jeune. En 2027, elle fêtera ses 10 ans. Deux communautés de communes ont fusionné et intégré une ville centre : il a fallu se comprendre, se rapprocher, puis travailler ensemble. Ce n'est que dans la seconde partie du mandat que nous nous sommes dotés de nouveaux outils, qu'ils soient obligatoires (à l'image du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, du plan intercommunal de sauvegarde...), ou participant d'une volonté de renforcer la résilience de notre territoire (schéma directeur des énergies, projet alimentaire territorial, contrat local de santé, charte forestière, labellisation Territoire Engagé Transition Écologique, plan d'actions foncières...), le tout traduit au sein du PLUI-HM (plan local d'urbanisme intercommunal habitat et mobilités) adopté le 16 décembre 2025.

La traduction concrète de nos politiques publiques a pris vie un peu plus chaque année, pour aider le quotidien des habitants : bus France Services, renforcement de l'antenne de justice, ouverture de la maison de la mobilité, de la maison de l'agglomération (Espace Beaulieu)...

POUR FÉDÉRER ET DONNER UN CAP À CETTE NOUVELLE ÉQUIPE, ALLEZ-VOUS RELANCER LE PROJET DE TERRITOIRE ?

Oui bien sûr, nous allons écrire les conditions de notre exercice, c'est-à-dire **donner notre position commune, notre stratégie partagée pour préserver et faire évoluer ce territoire.** Cette vision politique est visible à travers les documents-cadres mais nous nous devons de créer le document fondateur de toute notre action. C'est un des premiers dossiers auquel nous nous attelons : donner ce cap, partager cette vision pour écrire le devenir de notre territoire.



Le 14 avril dernier avait lieu l'installation du conseil communautaire. Les élus ont voté pour élire le président, les vice-présidents et conseillers délégués de la communauté d'agglomération.

QUELS SONT LES ATOUTS ET LES DÉFIS DU TERRITOIRE ?

Ce territoire est magnifique, notre cadre de vie est exceptionnel. Nous en avons hérité, nous le transmettrons, nous avons donc un devoir : le préserver. **Les enjeux d'adaptation pour rendre notre territoire robuste et résilient sont majeurs, tout comme le besoin de maintenir l'unité du corps social** alors que la fracture « salarié en € - salarié en CHF » s'accroît sévèrement. Pour ne pas subir ces évolutions, nous devons être acteur, maîtriser ce développement, et c'est ce que nous avons fait avec le PLUI-HM. La loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) nous oblige par exemple à construire un certain nombre de logements sociaux, sous peine d'amende. Il ne s'agit donc pas seulement de construire mais de comment construire ? Comment préserver ? Et comment garantir la cohésion sociale ? Il s'agira également d'accompagner l'arrivée d'infrastructures majeures et attendues pour notre territoire : le lycée à Douvaine comme évoqué, mais aussi l'autoroute A412, un nouveau collège à Thonon-les-Bains, etc.



THONON AGGLOMÉRATION

2^e intercommunalité du département

98 527 habitants

25 communes

40% du territoire* est occupé par la forêt

397,17 hab/km²*

* Chiffres terristroy.fr

LES FINANCEMENTS DES PROJETS SONT AUSSI UN DÉFI ?

En effet, de nombreux plans pluriannuels d'investissements sont à mener (à l'image des énormes besoins de travaux en eau, assainissement, déchets, eaux pluviales, etc.). Or ce n'est pas une surprise, **les intercommunalités sont particulièrement sollicitées pour participer à la réduction du déficit public, les recettes sont peu nombreuses et les coûts augmentent.** J'aime à dire que les meilleures recettes ce sont les dépenses non effectuées. Il nous faudra effectuer un travail avec les élus, les services pour envisager un budget tenable. Notre projet devra s'appuyer sur un pacte financier et fiscal, une coordination réelle entre communes et intercommunalité sur nos moyens financiers partagés, dont la fiscalité.

LE FUTUR DE NOTRE TERRITOIRE NE POURRA SE FAIRE SANS UNE TRANSITION NÉCESSAIRE VERS PLUS DE SOBRIÉTÉ. QU'EN SERA-T-IL SUR CE MANDAT ?

C'est un fait établi : l'intercommunalité est un acteur-clé de **l'adaptation et la lutte contre le réchauffement climatique et pour la protection de l'environnement.** Là encore, notre objectif sera de mettre en œuvre les actions prévues dans notre PCAET (plan climat air énergie territorial). Cela est d'autant plus nécessaire que le contexte international nous pousse notamment vers plus d'indépendance vis-à-vis des marchés énergétiques extérieurs. Nous avons déjà commencé, par exemple à Sciez, avec l'intégration des panneaux solaires sur le gymnase. Des panneaux solaires sont également prévus dans le cadre du projet d'équipement sportif à Douvaine. Sur les transports, c'est aussi accompagner la décarbonation.



SUR LA MOBILITÉ JUSTEMENT, QUELS SERONT LES PROCHAINS LEVIERS D'ACTION ?

Nous allons poursuivre les travaux d'aménagement des pistes cyclables. En répondant à deux défis : celui de la gouvernance et celui du foncier. La compétence est partagée entre différents acteurs, il reste donc nécessaire de définir la maîtrise d'ouvrage pour chaque tronçon (agglomération, commune ou département). Il s'impose aussi de lancer des procédures de déclaration d'utilité publique pour acquérir le foncier nécessaire à la réalisation des pistes. Pour les transports collectifs, notre objectif est de stabiliser et de valoriser le réseau qui a connu une augmentation des fréquences et la création de nouvelles dessertes. Nous allons alors travailler sur les aspects qui semblent rédhitoires comme la tarification propre de la ligne transfrontalière 271. Puis nous travaillerons sur l'élaboration du cahier des charges pour le renouvellement de la délégation de service public pour l'exploitation du réseau. Nous y renforcerons le besoin de communication. **Les transports collectifs sont aujourd'hui une alternative sérieuse à la voiture.** Les habitants doivent mieux le savoir et faire un premier pas qui sera concluant.

« NOTRE OBJECTIF EST DE STABILISER ET DE VALORISER LE RÉSEAU STAR'T QUI A CONNU DES ÉVOLUTIONS NOTABLES »

ON A BEAUCOUP PARLÉ DU THNS (TRANSPORT À HAUT NIVEAU DE SERVICE) ÉGALEMENT, COMME UNE ALTERNATIVE SÉRIEUSE À TOUT TRAJET ENTRE THONON-LES-BAINS ET GENÈVE. QU'EN SERA-T-IL ?

Ce projet est tout à fait structurant dans la montée en puissance des transports collectifs sur le territoire... et il est aussi un des projets pour lequel la Confédération Suisse donnera des financements. Dans une circulation saturée le matin et le soir pour se rendre à la frontière, il sera prévu qu'il circule en voie propre sur certains tronçons, et qu'il soit prioritaire aux feux, ce qui est particulièrement stratégique pour les entrées de communes. **Ces travaux seront réalisés entre 2028 et 2032.** La création de ce service s'accompagnera nécessairement de P+R, d'aménagements cyclables, etc. pour permettre le rabattement des usagers vers cette solution de transport.

QUEL EST ALORS LE TROISIÈME AXE ?

Les transports sur un territoire sont autant de maillons dans la mobilité des habitants. En plus de l'autoroute 412 qui verra enfin le jour, nous avons aussi la spécificité du **transport pendulaire lacustre** et c'est là le troisième axe. Nous travaillons sur l'offre 2027 et bien sûr la difficulté est financière. Aujourd'hui, on demande au Pays d'Évian-Vallée d'Abondance et à Thonon Agglomération des montants qu'ils ne peuvent plus assumer. Nous devons trouver une solution pour maintenir un niveau de service tout en réduisant la charge financière. Nous sommes donc en discussion avec nos partenaires : le Canton de Vaud bien sûr, mais aussi la Région, le Département de la Haute-Savoie ou encore l'État.



« LE CHANGEMENT CLIMATIQUE NOUS OBLIGE À UNE VIGILANCE ACCRUE DE NOS RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES, DE NOS MILIEUX NATURELS OU ENCORE DE LA SÉCURISATION DE L'EAU POTABLE »



VOUS AVEZ PARLÉ D'UN MANDAT DE « MISE EN ŒUVRE », QUELS PROJETS SERONT DÉVELOPPÉS ?

Des projets structurants vont à présent pouvoir se concrétiser, à l'exemple de la **construction d'un centre sportif et aquatique à Douvaine, en accompagnement à l'émergence du lycée, l'extension de l'usine de potabilisation de l'eau à Excenevex. Citons aussi la construction de la future station d'épuration de Douvaine** (85 000 équivalents habitants), un chantier majeur estimé à plus de 50 millions d'euros. Pour ces projets, nous sommes sur des lancements en 2027-2028 pour des livraisons 2030-2031. Le changement climatique nous oblige à une vigilance accrue de nos réseaux d'eaux pluviales, de nos milieux naturels ou encore de la sécurisation de l'eau potable. Par exemple, nous construisons d'ores et déjà un réservoir à Bons-en-Chablais (lire p. 22). Sur le volet agriculture et alimentation, nous serons innovants, comme avec la création d'une couveuse agricole à Massongy et plus largement le déploiement de notre projet alimentaire territorial.

SUR LE VOLET DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SANTÉ, DOIT-ON ENCORE ATTENDRE DES AVANCÉES ?

Le travail de mes prédécesseurs est à saluer et nous le continuerons, pour **améliorer le quotidien de nos habitants et leurs services publics.** Sur la politique de la ville, il y a des sujets qui émergent avec l'augmentation de la population. Le travail des comités restreints dans nos communes, qui réunissent élus, forces de l'ordre, tribunal et bailleurs, est déjà une réponse intéressante. La problématique des incivilités croissantes, que ce soit sur les routes ou dans nos communes, est un enjeu prioritaire. Sur la santé, nous avons eu une avancée majeure avec la signature du contrat local de santé. Aux côtés de tous ses partenaires, l'agglomération se saisit des priorités de santé publique pour coordonner des actions concrètes.



CYRIL DEMOLIS EN QUELQUES DATES

Identité

Né en 1987 à Thonon-les-Bains

Formation

2005-2010 : Master 2 de Droit public
spécialisé en collectivité locale
Université Savoie Mont Blanc



Profession

10 ans en tant que Directeur Général des services
en commune

Mandats

2014-2020 : Conseiller municipal à Sciez


Depuis 2020 : Maire de Sciez (réélu en 2026)

2020-2026 : Vice-président de Thonon Agglomération
en charge de la Mobilité


Depuis le 14 avril 2026 : Président de Thonon
Agglomération

LE PRÉSIDENT AUJOURD'HUI N'EST PAS LE MAIRE DE LA COMMUNE CENTRE, MAIS DE SCIEZ, L'UNE DES TROIS COMMUNES DITES « PÔLE DE DÉVELOPPEMENT » DE NOTRE AGGLOMÉRATION. QUEL GENRE DE PRÉSIDENT SOUHAITEZ-VOUS ÊTRE ?

Tout d'abord, je souhaite une présidence équitable et de proximité. Équitable, parce que j'ai la volonté de considérer chaque commune de la même manière, tout en prenant en compte la spécificité de chacune. Le territoire est étendu, chacun a des enjeux auxquels faire face. Donc, ce sera avant tout **une présidence où le dialogue et le compromis sont les maîtres mots**. Ensuite, j'aimerais que l'on change de perception sur le travail de l'agglomération. Nous devons lutter contre l'idée qu'elle est une entité éloignée, distante alors qu'elle traite de sujets qui sont dans le quotidien des habitants : la mobilité, les déchets, l'eau, l'habitat, et de nombreux services d'accompagnement : démarches administratives, emploi, numérique, jeunesse... etc. Et heureusement, car ce sont des sujets qu'une commune, seule, ne pourrait plus gérer. À ce titre, jusqu'au 31 décembre, j'irai dans chaque conseil municipal pour présenter l'agglomération, échanger avec les élus communaux. Enfin, je prône l'efficacité. Je souhaite que nous recentrions notre travail sur le service rendu au citoyen, dans l'intérêt général.



« JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE, J'IRAI DANS CHAQUE CONSEIL MUNICIPAL POUR PRÉSENTER NOTRE AGGLOMÉRATION »



AVEC LES INSTANCES COMME LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS OU LES AUTRES INTERCOMMUNALITÉS, COMMENT ENVISAGEZ-VOUS LE TRAVAIL ?

Mon objectif sera toujours d'effacer les frontières administratives pour l'habitant. Évidemment, nous travaillerons en bonne intelligence avec nos voisins (communautés de communes du Pays d'Évian, du Haut Chablais ou Annemasse Agglo). Mon approche se veut pragmatique, les services doivent être efficaces à l'échelle d'un bassin de vie. Nous devons inscrire durablement le rôle de Thonon Agglomération au sein d'un arc lémanique toujours aussi dynamique qu'il s'agisse de l'interrelation avec les collectivités de la rive française (Syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais, Pôle métropolitain du Genevois français, Conseil Départemental, Région...) ou suisse (cantons, GLCT Grand Genève, etc).

73 élus de l'agglomération *à votre service*



Absents sur la photo : François Deville, Gil Thomas, Patrick Bondaz, Michel Burgnard.

Le conseil communautaire s'est réuni le 14 avril 2026 pour élire son président, ainsi que le bureau communautaire. Cette assemblée a le même rôle qu'un conseil municipal, à l'échelle de l'agglomération : elle est chargée de débattre et voter les projets qui lui sont présentés en établissant des délibérations. Le conseil communautaire se réunit tous les 1 à 2 mois

Siègent dans cette assemblée 54 délégués titulaires et 19 suppléants pour les communes ne disposant que d'un seul représentant, tous issus des conseils municipaux des 25 communes membres. Leur nombre par commune est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitants.

15 VICE-PRÉSIDENTS ET 6 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS POUR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Avant d'être présentés en conseil communautaire, les projets sont débattus en bureau communautaire. Le président assure ensuite l'exécution des décisions. Le bureau a toutefois des délégations, qui lui permettent d'agir directement (par exemple pour l'attribution des bourses jeunesse, ou encore pour approuver les financements pour la construction de logements sociaux - dès lors qu'ils répondent aux orientations et objectifs du PLUi-HM).

Allinges

François Deville
3^e vice-Président
Stratégie des transitions
et résilience territoriale
Maire d'Allinges



Johanne Guichen Huck
Conseillère communautaire

Anthy-sur-Léman

Isabelle Asni-Duchêne
Conseillère communautaire
Maire d'Anthy-sur-Léman



Pascal Kreder
Conseiller communautaire
suppléant

Armoiry

Agnès Hubert
Conseillère communautaire
Maire d'Armoiry



Patrick Vollmer
Conseiller communautaire
suppléant

Ballaison

Christophe Songeon
2^e vice-président
Gouvernance territoriale
Maire de Ballaison



Michèle Neyroud
Conseillère communautaire
suppléante

Bons-en-Chablais

Jérôme Hassan
14^e vice-président
Stratégie, développement écono-
mique et économie circulaire
Maire de Bons-en-Chablais



Laura Bagot Chiaravalli
Conseillère communautaire



Olivier Jacquier
Conseiller communautaire

Brenthonne

Michel Burgnard
Conseiller délégué
Politiques culturelle et sportive
d'intérêt communautaire
Maire de Brenthonne

Brenthonne

Geneviève Sechaud
Conseillère communautaire
suppléante



Gil Thomas
6^e vice-président Mobilité et
infrastructures de transports
Maire de Cervens



Coralie Decombard
Conseillère communautaire
suppléante

Chens-sur-Léman

Jérôme Tronchon
Conseiller communautaire
Maire de Chens-sur-Léman



Chantal Baarsch
Conseillère communautaire
suppléante

Douvaine

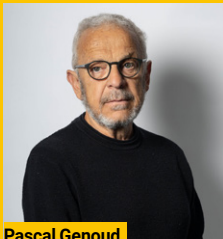
Claire Chuinard
5^e vice-présidente
Politique de l'Habitat, du Logement
et dynamique résidentielle
Maire de Douvaine

Douvaine

Thomas Laroche
Conseiller communautaire



Olivier Barras
Conseiller communautaire

Draillant

Pascal Genoud
Conseiller communautaire
Maire de Draillant



Claude Maurice
Conseiller communautaire
suppléant

Excenevex

Frédéric Gerdil
Conseiller communautaire
Maire d'Excenevex



Catherine Dubost Mouchet
Conseillère communautaire
suppléante

Fessy

Patrick Condevaux
Conseiller communautaire
Maire de Fessy



Fanny Bon
Conseillère communautaire
suppléante

Le Lyaud

Joseph Déage
9^e vice-président
Gestion et valorisation
des déchets
Maire de Le Lyaud



Murielle Fillon
Conseillère communautaire
suppléante

Loisin

Laëtitia Venner
Conseillère déléguée
Emploi, formation et suivi de la
convention territoriale globale
Maire de Loisin



Fabien Vassalli
Conseiller communautaire
suppléant

Lully

René Girard
Conseiller communautaire
Maire de Lully



Mélanie Marullaz-Lequeux
Conseillère communautaire
suppléante

Margencel

Patrick Bondaz
8^e vice-président
Cohésion et citoyenneté
Maire de Margencel



Odile Jakumeit
Conseillère communautaire
suppléante

Massongy

Sandrine Grillet-Deturche
11^e vice-présidente
Protection et la mise en valeur
du patrimoine naturel et agricole
Maire de Massongy



Lionel Dujoux
Conseiller communautaire
suppléant

Messery**Frédéric Rodrigues**
Maire de Messery**Thi Nhu Hao Huet**
Conseillère communautaire
suppléante**Nernier****Christian Breuza**
Conseiller délégué
Politique touristique
et attractivité
Maire de Nernier**Laurent Grillon**
Conseiller communautaire
suppléant**Orcier****Catherine Martinerie**
Conseillère déléguée
Gestion durable des eaux
pluviales urbaines
Maire d'Orcier**Joseph Berthe**
Conseiller communautaire
suppléant**Perrignier****Noël Mathian**
14^e vice-président
Eau potable, assainissement
et gestion de la ressource
Maire de Perrignier**Aline Castro**
Conseillère communautaire
suppléante**Sciez****Cyril Demolis**
Président
Maire de Sciez**Fatima Bouvier**
Conseillère communautaire**Didier de Vettor**
Conseiller communautaire**Thonon-les-Bains****Richard Baud**
1^{er} vice-président
Partenariats institutionnels
et grands projets
Maire de Thonon-les-Bains**Thonon-les-Bains****Vanessa Laurent Michel**
7^e vice-présidente
Politique de l'aménagement
du territoire, du cadre de vie
et de la stratégie foncière**Eric Mouthon**
13^e vice-président
Équipements et bâtiments
communaux**Sandrine Delerce**
Conseillère communautaire**Stéphane Carré**
10^e vice-président
Politique de la santé
et de l'accès aux soins**Florence Le Fur**
Conseillère communautaire**Michel Caplot**
Conseiller communautaire**Thonon-les-Bains****Sabrina Arena**
Conseillère communautaire**Guillaume Ducrot**
4^e vice-président
Finances, commande publique,
politiques contractuelles
et mutualisation**Emilie Jeannin**
Conseillère communautaire**Franck Dalibard**
Conseiller communautaire**Pauline Kaiser - Abinal**
Conseillère communautaire**Cédric Glapa**
Conseiller communautaire**Thonon-les-Bains****Sophie Chessel**
15^e vice-présidente
Solidarité, autonomie
et handicap**Murat Ozgonul**
Conseiller communautaire**Jean-Baptiste Baud**
Conseiller délégué
Mobilités douces, partagées
et alternatives**Sophie Parra d'Andert**
Conseillère communautaire**Michel Vuillaume**
Conseiller communautaire**Emilienne Rim A Kedi**
Conseillère communautaire**Thonon-les-Bains****Christophe Arminjon**
Conseiller
communautaire**Isabelle Place-Marcosz**
Conseillère
communautaire**Jean-Claude Terrier**
Conseiller
communautaire**Veigy Foncenex****Philipp Dalheimer**
Conseiller délégué
Politiques de transition
énergétique
Maire de Veigy-Foncenex**Charlotte Lafourcade**
Conseillère
communautaire**Yvoire****Erick Magli**
Conseiller
communautaire
Maire d'Yvoire**Aline Duret**
Conseillère
communautaire
suppléante

RESSOURCE

L'eau, notre bien commun

Autour de nous, l'eau est partout : lac Léman, rivières, zones humides... Pourtant, cette ressource est aujourd'hui fragilisée par le changement climatique et la pression des usages. Mieux comprendre l'eau devient donc essentiel pour mieux la préserver.

C'est dans cet esprit que des animations de sensibilisation sont proposées cet été, pour découvrir les enjeux locaux et adopter des gestes simples au quotidien.

INFORMER ET SENSIBILISER

Plusieurs actions concrètes sont mises en place en partenariat avec le CPIE Chablais-Léman. Les médiathèques joueront un rôle central. À Chens-sur-Léman (1^{er} juillet) et Douvaine (27 juillet), elles accueilleront des animations ouvertes à tous : enfants, familles, adultes ou seniors, pour mieux comprendre les enjeux liés à l'eau et adopter des pratiques plus économes.

Sur place, des espaces temporaires seront aménagés pendant plusieurs semaines, avec expositions, ressources pédagogiques et supports interactifs. Chacun pourra découvrir le cycle de l'eau, mieux comprendre les enjeux locaux ou encore explorer les liens entre eau, climat et jardin.

Des ateliers ludiques et participatifs seront proposés : quiz, fresque de l'eau, ateliers sur les micropolluants... L'objectif est d'apprendre en faisant, de manière simple et conviviale. Des ateliers créatifs « eau et art » permettront aussi d'aborder ces sujets autrement, à travers le dessin ou la céramique.

Mieux comprendre l'eau devient essentiel pour mieux la préserver

En parallèle, un stand mobile, « Chapit'eau », sera présent lors d'événements comme la Fête du sol vivant. Il permettra de mieux comprendre le parcours de l'eau, ses enjeux et les gestes à adopter chez soi, grâce à des animations interactives. Les plus jeunes seront également sensibilisés, avec des interventions dans les écoles primaires auprès d'une vingtaine de classes.



Un premier atelier était organisé en avril dernier à la bibliothèque de Cervens sur le thème "Comment économiser l'eau au potager ?".

Temps fort
Jeudi 25 juin 2026

à 19h à l'auditorium de Margencel
Conférence « Changeons de regard sur l'eau », en présence de Charlène Descollonges, ingénieure hydrologue et autrice. Inscriptions : l.pommier@cpiechablaisleman.fr

Contrat « Eau et Climat » : mieux gérer l'eau face au changement climatique



Sur le territoire de Thonon Agglomération, la question de l'eau devient de plus en plus centrale. Entre périodes de sécheresse, pression sur les milieux naturels et évolution des usages, il devient essentiel d'anticiper. Dans ce contexte, l'agglomération s'engage dans un contrat « Eau et Climat » 2026-2027 avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Objectif : préserver la ressource et adapter le territoire au changement climatique. Plusieurs actions sont prévues : protection des rivières et zones humides, amélioration de la qualité de l'eau, réduction du gaspillage et meilleure infiltration des eaux de pluie. Ces leviers permettront de mieux gérer sécheresses et fortes pluies. Près de 8,7 millions d'euros seront mobilisés sur deux ans dont plus de 3,6 millions par l'Agence de l'eau, pour soutenir des projets sur le terrain.



LOGEMENT SOCIAL

La parole des habitants !

D'avril à juillet 2025, vous étiez invités à vous exprimer librement sur votre perception du logement social. Principale conclusion de cette concertation : elle conforte la nécessité de développer ce type de logement, **tout en veillant à sa localisation, sa conception et son entretien pour assurer le bien-vivre ensemble.**

« Que pensez-vous du logement social ? » :

c'est avec cette question ouverte que nous étions venus à vous dans plusieurs communes de l'agglomération, et vous avons tendu le micro en compagnie d'Edi le castor. Cet outil de participation citoyenne, qui se présente sous la forme d'une mascotte, a enregistré de façon anonyme plus de 700 avis. Bien accueillie par les habitants, cette concertation a permis de recueillir des témoignages rares sur cette thématique. Elle confirme le rôle de tremplin du logement social, et ce malgré des conditions d'accès qui restent peu lisibles pour tout un chacun.

La synthèse de ces résultats sera diffusée largement, et des actions spécifiques seront menées pour répondre aux différentes attentes identifiées.



Parmi les témoignages recueillis, nombreux sont les participants à avoir souligné l'importance du cadre de vie et de la nature autour du logement, avec le besoin d'espaces verts, d'arbres, de protection du paysage, et de qualité architecturale (ici le programme Domaine Arbor&Sens, en cours de construction à Yvoire).

Les chiffres-clés du logement social dans l'agglomération

- 6 592 logements locatifs sociaux existants *
- 4 115 demandeurs (+ 7% entre 2024 et 2025) *
- 52 % de foyers seraient éligibles au logement social.
- 25 % du parc de résidences principales dans les communes de plus de 3 500 habitants doit être dédié au logement social (loi SRU).

*Données 2025 – source RLPS

5 thèmes ont été révélés par les participants à l'enquête :



Logement et accès au logement

Le logement social est un pilier du vivre-ensemble et de l'égalité des chances. Il protège, stabilise et est essentiel dans un territoire où la pression foncière est forte. Mais le modèle doit évoluer, notamment dans l'efficacité et la transparence des attributions.



Mixité sociale et cohésion

La mixité sociale est valorisée à condition qu'elle soit équilibrée, encadrée et vécue sereinement au quotidien. Les habitants ne contestent pas le principe de mixité : ils demandent une mixité organisée, lisible et incarnée.



Mobilité, services et environnement urbain

Les participants ont exprimé l'importance d'accompagner le développement du logement social par des services publics renforcés, des mobilités adaptées et un cadre de vie préservé. Ils estiment également que chaque commune devrait comporter une part de logement social.



Fragilité et priorité sociale

Le logement social est un rempart vital contre la précarité, garant de dignité, de stabilité et d'avenir. Il est vu comme un tremplin, non seulement un toit, mais aussi pour se reconstruire, travailler et protéger sa famille. Les habitants défendent une politique du logement solidaire, fluide et juste.



Expression libre

Une volonté d'être écoutés et associés s'est révélée. Plusieurs habitants ont salué le fait de pouvoir contribuer librement (et anonymement) à l'enquête.



Plus de 700 avis récoltés lors de cette enquête
Lors de 14 séances de captation citoyennes réparties sur tout le territoire (ville centre, commune SRU, villages...), ceci avec un large panel d'habitants, qu'ils vivent dans un logement social, à proximité ou pas



EMPLOI ET FORMATION

La Cité des Métiers vous accueille

Besoin d'un accompagnement autour de l'emploi, l'orientation, la reconversion professionnelle ou la formation ? Le nouveau centre associé de la Cité des Métiers du Grand Genève vous ouvre ses portes. Implanté en cœur de ville, ce lieu coordonné par Thonon Agglomération est accessible et gratuit, sans rendez-vous, et s'adresse à tous les publics : demandeurs d'emploi, salariés en reconversion, jeunes en réflexion sur leur orientation ou encore entreprises. Chacun peut y bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour avancer dans ses projets professionnels : orientation, recherche d'emploi, formation, évolution de carrière ou création d'entreprise.

Tout au long de l'année, un programme d'ateliers collectifs est proposé, en lien avec les acteurs du territoire. Des casques de réalité virtuelle permettent également de découvrir des métiers de façon immersive et une cabine insonorisée est mise à disposition pour suivre des formations en ligne ou s'isoler pour des entretiens professionnels.

Venir et s'informer

Espace Beaulieu – Maison de l'Agglomération
11 bis avenue Jules Ferry à Thonon-les-Bains
Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h00 (fermé le vendredi) 04 50 31 25 00 - www.citemetiers.fr

Le centre met à disposition des outils concrets : des ordinateurs en libre accès pour réaliser son CV et effectuer ses démarches professionnelles et d'orientation, ainsi qu'un espace documentaire pour s'informer sur les métiers et les formations.

BIODIVERSITÉ

PLANTATION DE HAIES ET CRÉATION DE MARES



Au premier semestre 2026, 1,2 km de haies ont été plantées, avec une diversité d'essences labellisées « Végétal local » (érable, noisetier, aubépine, fusain, chèvrefeuille...) sur les communes de Loisin, Nernier, Massongy, Chens-sur-Léman et Cervens.

Les haies et les mares sont des infrastructures naturelles indispensables : elles abritent des espèces, protègent les sols, améliorent la qualité de l'eau et stockent du carbone. Pour encourager leur développement, Thonon Agglomération propose un soutien complet : appui technique, suivi des travaux et un minimum de **85 % d'aides financières** pour les projets retenus.

Qui peut participer ? Particuliers, agriculteurs, entreprises, collectivités et associations

À quelles conditions ? Le projet doit être aux alentours d'un cours d'eau ou d'une zone humide. Les haies doivent mesurer au moins 150 mètres, et les mares, entre 10 et 80 m², avec une alimentation naturelle.

Envie de vous lancer ? Contactez le Service de Protection et Gestion du Milieu Naturel de Thonon Agglomération – 04 50 31 25 00

Soutenu par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil départemental de la Haute-Savoie, ce programme vise à renforcer la biodiversité locale et à s'adapter aux défis climatiques.

**OBJECTIF : 10 KM DE HAIES ET 10 MARES
D'ICI 2028 SUR LE TERRITOIRE**

NOUVEAU

Un Espace Public Numérique à Thonon-les-Bains

Depuis ce printemps, un nouvel espace dédié aux usages numériques a été ouvert au sein de l'Espace Beaulieu à Thonon-les-Bains. Les usagers peuvent y utiliser un ordinateur avec connexion internet, effectuer des démarches en ligne ou encore naviguer librement (dans la limite d'1h par jour). En cas de besoin spécifique, un rendez-vous individuel pourra être proposé.

Ce service s'inscrit dans la politique de médiation numérique de Thonon Agglomération. Il vise à favoriser l'inclusion numérique en permettant à chacun d'accéder aux outils informatiques, de développer ses compétences et de gagner en autonomie.

En pratique

- Service accessible à tous, gratuitement
 - Tous les mardis après-midi de 13h30 à 16h30
- Accès en se présentant à l'accueil de l'Espace Beaulieu (11 bis avenue Jules Ferry, 74200 Thonon-les-Bains)
- 5 personnes maximum en simultanée

Plus d'informations au 04 50 31 25 00.

BIEN VIVRE

Unis, pour notre santé !

« Répondre collectivement aux problématiques de santé d'un territoire », telle est la philosophie de la CPTS (**communauté professionnelle territoriale de santé**) du Bas-Chablais. Rencontre avec Cécile Déturche, sa coordinatrice.

Après 17 ans à Paris, Cécile, diététicienne, revient sur le territoire en 2020. Adhérente de l'association dès sa création, elle en devient la coordinatrice en 2021. « Cette mission est celle d'une cheffe de projet : je gère, j'organise et je communique pour valoriser nos missions. Concrètement, je traduis les besoins et les idées des acteurs de terrain en projets » décrypte-t-elle.



En avril dernier, 43 intervenants étaient présents au premier Forum Santé à Sciez pour renseigner et accompagner les visiteurs à devenir les acteurs de leur propre bien-être.

PLUS DE 200 PROFESSIONNELS DE SANTÉ SONT ADHÉRENTS

La CPTS est une association regroupant des acteurs médicaux et paramédicaux volontaires et régie par un conseil d'administration. Plus de 200 adhérents se coordonnent ainsi pour offrir des solutions efficaces aux habitants au sein de la CPTS du Bas-Chablais qui couvre 26 communes de Thonon Agglomération (à l'exception de Thonon-les-Bains, rattachée à la CPTS du Haut-Chablais) - avec Machilly et Saint-Cergues.

INCUBATEUR DE PROJETS LOCAUX

La force de cette structure réside dans sa dynamique ascendante : les projets naissent de groupes de travail constitués des professionnels. Une collaboration étroite avec



Thonon Agglomération porte actuellement sur la santé mentale. En avril, une formation *Premiers secours en santé mentale* a été dispensée pour les soignants. Ce volet s'étendra prochainement aux habitants. Parallèlement, face à l'émergence de nouveaux traitements, un parcours spécifique dédié à l'obésité de l'adulte se déploie. Avec la signature récente du CLS (contrat local de santé) de Thonon Agglomération, la CPTS s'affirme comme un partenaire stratégique pour réduire les inégalités et améliorer durablement notre santé.

CPTS : www.cpts-bas-chablais.fr
Besoin d'un avis médical rapidement pour les urgences du quotidien ?
Contactez le 04 56 66 04 40 (si votre pronostic vital est engagé, contactez le SAMU 15 ou 112)

Aux côtés de Thonon Agglomération, la CPTS du Bas-Chablais a été en janvier dernier l'une des 7 structures signataires du contrat local de santé, avec la CPTS du Haut-Chablais, l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Savoie, l'Établissement Public de Santé Mentale de la Haute-Savoie, et les Hôpitaux du Léman.

6 MISSIONS POUR AMÉLIORER NOTRE SANTÉ ET L'ACCÈS AUX SOINS

- **Urgences du quotidien** : pour désengorger les hôpitaux, un accès aux soins non programmés a été structuré. Un numéro dédié permet d'obtenir rapidement un avis médical ou un rendez-vous urgent en kinésithérapie.
- **Fluidité des parcours** : renforcement des échanges entre professionnels pour éviter la rupture de prise en charge, notamment lors d'une sortie d'hospitalisation.
- **Culture de la prévention** : le 23 avril dernier, un premier Forum Santé sous l'intitulé : « *Bouger, prévenir, dépister* » a été organisé à Sciez. « *Plus une pathologie est détectée tôt, plus les chances de rétablissement sont élevées* » rappelle Cécile.
- **Attractivité territoriale** : en partageant problématiques et expériences, les soignants rompent leur isolement. « *Nous créons ainsi des solutions collectives pour attirer de nouveaux praticiens sur ce territoire en tension.* »
 - **Qualité des soins** : mise à disposition d'un guide d'aide à la rédaction d'ordonnance.
 - **Crises sanitaires** : préparation de plan d'actions pour répondre à une situation sanitaire exceptionnelle.

BONS-EN-CHABLAIS

Sécuriser et adapter l'alimentation en eau potable



La création d'un nouveau réservoir d'eau potable est en cours à Marclay, au pied des Voirons. Débuté en mars dernier, ce chantier comprend plusieurs étapes : la construction du réservoir et le regroupement des sources, puis la restructuration des réseaux en aval avec installation d'un système de pompage. Les travaux se prolongeront jusqu'au printemps 2027.

Aujourd'hui alimenté par quatre réservoirs devenus obsolètes, le haut de la commune bénéficiera alors d'un nouvel ouvrage d'une capacité de 2 000 m³, alimenté par les sources de Folle Aval et Chable. Ce nouvel équipement permettra de stabiliser la production en regroupant les sources et d'améliorer la distribution par le renouvellement du réseau.

L'opération, portée par Thonon Agglomération, comprend le réservoir et le pompage (2,36 M€), les canalisations (2,09 M€) et le démantèlement des anciens équipements.

Le projet est soutenu par le Conseil départemental de la Haute-Savoie.

VEIGY-FONCENEX

Sécurisation et accessibilité : un nouvel arrêt de bus aménagé



Un nouvel arrêt, avec abribus, a été créé sur la route du pont de l'Hermance à Veigy-Foncenex, pour la desserte des cars scolaires. Il a été baptisé « Place de la Fruitière », en référence à l'aménagement de cet espace réalisé dernièrement par la commune.

Le coût du chantier sur le volet mobilité s'est élevé à 20 376 € HT. Celui-ci s'inscrit dans un programme pluriannuel d'investissements porté Thonon Agglomération, qui vise à accélérer la mise en conformité des arrêts. En partenariat avec un ensemble d'acteurs (communes, département, acteurs locaux...), son objectif est d'assurer le confort et la sécurité des usagers, tout en rendant les installations accessibles aux voyageurs en situation de handicap.

750 ARRÊTS

DE TRANSPORTS COLLECTIFS SONT GÉRÉS PAR THONON AGGLOMÉRATION

180 ARRÊTS,

JUGÉS PRIORITAIRES, SONT CONCERNÉS PAR UN PREMIER PROGRAMME DE TRAVAUX SUR LA PÉRIODE 2021-2029 (CRÉATION ET/OU MISE EN SÉCURITÉ - ACCESSIBILITÉ)



CHENS-SUR-LÉMAN

Un sentier pédagogique à découvrir autour de l'étang « Croix de la Marianne »

Entre forêt, étang, et prairie humide, la richesse de ce site naturel repose sur la diversité de ses milieux.

Pour que chacun puisse s'y promener en toute sécurité et dans le respect de cet espace naturel, des travaux de réhabilitation ont été réalisés dernièrement. Afin de sensibiliser le public, un sentier pédagogique a été aménagé autour de l'étang. Des panneaux explicatifs jalonnent désormais le parcours et permettent aux visiteurs de mieux comprendre le fonctionnement des zones humides et des milieux forestiers. Ce site s'inscrit dans la politique des Espaces Naturels Sensibles portée par le Conseil départemental de la Haute-Savoie et mise en œuvre localement par Thonon Agglomération. Un plan de gestion encadre sa préservation et contribue au maintien de sa biodiversité. Le projet a bénéficié du soutien du Conseil départemental de la Haute-Savoie à hauteur de 52 000 € et du Fonds Vitale Environnement à hauteur de 52 000 CHF.

DU 19 AU 21/07

TOUR DE FRANCE 2026

Thonon-les-Bains, centre-ville

À l'occasion de la 16^e étape du Tour de France 2026, les coureurs s'élanceront mardi 21 juillet pour un contre-la-montre individuel de 26 km entre Évian-les-Bains et Thonon-les-Bains.

Thonon Agglomération soutient l'événement !

Le **Village du Tour** sera ouvert au public du dimanche 19 au mardi 21 juillet.

+ d'infos à venir : thononagallo.fr et www.thononlesbains.com



DU 19 AU 21/06

SALON FLY & TEST

Orcier, route des Grands Champs

Initiez-vous à l'univers du vol libre en parapente. Au programme : tests de matériel, baptêmes en biplace, sessions rando/vol mais aussi, projections de film, concerts en live et restauration sur place.

Organisation : Club des hommes oiseaux Thonon-Orcier

Accès libre

27/06

TOUS AU JARDIN

Thonon-les-Bains, Botanic, 17 av. des Prés Verts

De 9h à 19h, à travers des ateliers pratiques et accessibles à tous, découvrez comment réduire vos déchets verts, favoriser la biodiversité, produire une alimentation locale et prendre soin de votre sol... tout en faisant des économies. Accès gratuit pour tous.

Inscription recommandée.

+ d'infos : thononagallo.fr



25/06 ET 02/07

ATELIERS COMPOSTAGE

25 juin : à la déchetterie de Douvaine.

3 sessions à 16h, 17h et 18h

2 juillet : à la déchetterie de Bons-en-Chablais. 3 sessions à 16h, 17h et 18h

Vous souhaitez alléger le poids de vos poubelles tout en valorisant vos restes de cuisine ? Participez à l'un de nos ateliers compostage, et bénéficiez d'un composteur gratuit.

+ d'infos et inscriptions : thononagallo.fr



Retrouvez tous les événements

organisés sur le territoire de Thonon Agglomération sur

www.destination-leman.com

et facebook

[agendadestinationleman](https://www.facebook.com/agendadestinationleman)

30/07

LES JEUDIS ELECTRO

Thonon-les-Bains, plage municipale, quai de Ripaille

De 19h30 à 3h

Comme chaque année, le festival fait vibrer le Chablais en réunissant les passionnés de musiques électroniques dans des lieux atypiques.

Soirée électro avec 5 DJ's pour danser face au Léman jusqu'au bout de la nuit.

+ d'infos et toute la programmation sur lesjeudiselectro.com



DU 07 AU 09/08

FESTIVAL CHÂTEAU SONIC

Brenthonne, Château d'Avully

Le meilleur de la musique indépendante et émergente au cœur d'un château médiéval bien connu sur le territoire ! Au programme : concerts, DJ sets et activités créatives dans une ambiance conviviale et inclusive.

Camping disponible sur place

+ d'infos : chateausonic.com

21 ET 22/08

LUNARIS FESTIVAL

Cervens, clairière des Lanches

3^eème édition pour ce festival musical et artisanal : concerts, marché de créateurs et kids corner, le tout dans un cadre naturel et familial.

+ d'infos : lunaris-festival.fr

30/08

LA CHABLAISIENNE

Perrignier

La célèbre randonnée cyclotouriste est de retour pour une 19^eème édition, avec des parcours route et VTT de longueurs et de difficultés variables, adaptés aux familles comme aux grands sportifs.

+ d'infos à venir sur cyclos-thonon.fr



la cité
des Métiers

du Grand Genève

centre
associé

Thonon
Agglomération

UN PROJET PROFESSIONNEL ?

Adoptez le réflexe "Cité des Métiers"



Orientation



Formation



Trouver
un emploi



Reconversion
professionnelle

Espace Beaulieu, 11 bis avenue Jules Ferry - Thonon-les-Bains

04 50 31 25 00 • cite@thononagglo.fr
www.citemetiers.fr

